

Anderlecht, le 12 février 2021

Chers élèves, chers parents,

Nous vous confirmons que la Ministre a pris la décision de continuer les cours en présentiel/distanciel et ce jusqu'au 26 février 2021.

Après le congé de détente, ce sera la semaine B. Les élèves du 3^e degré seront en présentiel jusqu'au mercredi 24 février 2021. Les élèves du 2^e reprendront les cours en présentiel le jeudi 25 février 2021.

Semaine A					Semaine B				
Lundi	Mardi	Merc	Jeudi	Vend	Lundi	Mardi	Merc	Jeudi	Vend.
1 ^{er} degré en présentiel (1 ^e et 2 ^e années)					1 ^{er} degré en présentiel (1 ^e et 2 ^e années)				
2 ^e degré présentiel (3 ^e , 4 ^e années)			2 ^e degré distanciel (3 ^e et 4 ^e années)		2 ^e degré distanciel (3 ^e et 4 ^e années)			2 ^e degré présentiel (3 ^e années – 4 ^e années)	
3 ^e degré distanciel (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e années).			3 ^e degré présentiel (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e années)		3 ^e degré présentiel (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e années)			3 ^e degré distanciel (5 ^e , 6 ^e , 7 ^e années).	

Semaine B: du 22/02/21 au 26/02/21

Nous vous tiendrons au courant de l'évolution éventuelle des mesures, selon les nouvelles décisions qui seront prises lors du prochain conseil et ce via notre site internet www.icmr.be, notre FB ou encore via vos adresses mails.

Nous vous souhaitons de bonnes vacances.

V. Tastenhoye
 Directrice adjointe

N. Vanheste
 Directrice